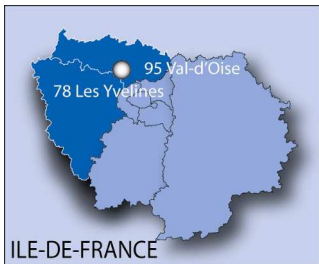




HYDROSPHERE



Maître d'ouvrage

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDAT)



Sous-traitants

- CARSO : Laboratoire chargé des analyses physico-chimiques de l'eau et du sédiment

Années

2008 à 2009

Objectifs

- Évaluer la qualité générale des milieux aquatiques concernés par le prolongement de la francilienne
- Évaluer l'impact du projet sur les milieux aquatiques
- Proposer des mesures d'accompagnement et de valorisation hydroécologiques
- Estimer le coût des mesures proposées

HYDROSPHERE

2 avenue de la mare
ZI des béthunes
BP 39088 - Saint-Ouen-l'Aumône
Tél : 01.30.73.17.18
Fax : 01.34.43.03.87

Contact

Pascal MICHEL
mail: pmichel@hydrosphere.fr

ETUDE D'IMPACT

Étude des milieux aquatiques concernés par le prolongement de la Francilienne entre Villiers-Adam (95) et Orgeval (78)



Dans le cadre du prolongement de la Francilienne entre Villiers-Adam et Orgeval Hydrosphère a réalisé une étude des milieux aquatiques situées sur le tracé définitif de l'A104. Cette étude a permis de caractériser les milieux, notamment leur intérêt piscicole, et de définir l'incidence du projet.

Plusieurs milieux aquatiques sont concernés par le prolongement de la Francilienne :

- **La Seine**
Elle est franchie en trois points, à Conflans Sainte-Honorine, à Achères (franchissement sous fluvial) et à Poissy.
- **Les ruisseaux**
Le ru de Liesse à Saint Ouen l'Aumône et le ru de Montubois à Frépillon.



• Les étangs

L'étang de la Grande Arche, des Bauches, des Souches, des fonceaux à Achères. L'étang de la Galiotte à Carrières-sous-Poissy.

• Les mares et bassins

Situés dans la partie nord du fuseau et dans la plaine de Pierrelaye.

Missions d'Hydrosphère



- Synthèse bibliographique regroupant principalement des données sur la Seine et le ru de Liesse.
- Mesures physico-chimiques de l'eau et des sédiments sur 2 bras de Seine et 4 plans d'eau.
- Inventaires piscicoles (pêches filets) sur 4 plans d'eau, analyse de la productivité piscicole (pêches alevins) et des potentialités piscicoles sur 2 bras de Seine.
- Hiérarchisation des enjeux et évaluation de la sensibilité des milieux.
- Evaluation des impacts du projet sur les milieux aquatiques, notamment les infrastructures de franchissement (viaducs, sous fluvial) et les travaux.
- Proposition de 8 mesures d'accompagnement et de valorisations hydroécologiques.

Un exemple de mesure compensatoire proposée

Valorisation écologique du plan d'eau de la Galiotte



Création d'une vaste zone inondable (5 ha) dont le couvert végétal est favorable à la reproduction du brochet mais également aux oiseaux d'eau.

Mise en place d'un ouvrage hydraulique automatique (vanne) au niveau de la connexion avec la Seine permettant la régulation des niveaux d'eau et l'amélioration des potentialités de frai du brochet.